



# Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

**8935<sup>e</sup>** séance

Vendredi 17 décembre 2021, à 14 h 5  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Abarry . . . . .	(Niger)
<i>Membres :</i>	Chine . . . . .	M. Sun Zhiqiang
	Estonie . . . . .	M. Raudsik
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie . . . . .	M <sup>me</sup> Evstigneeva
	France . . . . .	M. Benaabou
	Inde . . . . .	M. Ravindran
	Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> O'Sullivan
	Kenya . . . . .	M. Ndung'u
	Mexique . . . . .	M. Ochoa Martínez
	Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Syed
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Roscoe
	Saint-Vincent-et-les Grenadines . . . . .	M <sup>me</sup> Gonsalves
	Tunisie . . . . .	M <sup>me</sup> Chelbi
	Viet Nam . . . . .	M. Anh Tu Nguyen

## Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 14 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme**

**Le Président** : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2021/1049, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Chine, Estonie, France, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Niger, Norvège, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

**Le Président** : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2611 (2021).

*La séance est levée à 14 h 10.*